

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2026

Délibération n° D-2026-311

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 23/06/2026

Publication :
le 03/07/2026

Classes de découverte avec nuitées des écoles publiques
Niortaises - Participation de la Ville de Niort - Année 2026 -
Ecole élémentaire Jules Michelet

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Jean-Claude SIRON, Madame Annie-Laurence FOUREL, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Hocine TELALI, Madame Catherine ROUSSILLON, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Gilles NORMAND, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Katia PONCELET, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Anne-Sophie GODART-CUAZ, Madame Marie-Pascaline CHOLLET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Jyan MOHAMMED, Madame Chloé BANLIER, Monsieur Maximilien SAINT-CAST, Madame Patricia ROCHER, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Julie SIAUDEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU, Monsieur Laurent LACOURARIE, Madame Céline BONNET-DERISBOURG.

Secrétaire de séance : Madame ZANATTA Lydia

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste PEYRAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Yann JEZEQUEL

Excusés :

Madame Ségolène BARDET.

Direction de l'Education

**Classes de découverte avec nuitées des écoles
publiques Niortaises - Participation de la Ville de
Niort - Année 2026 - Ecole élémentaire Jules Michelet**

Monsieur Nicolas VIDEAU, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Depuis de nombreuses années, la Ville de Niort soutient des initiatives pédagogiques de ses écoles en participant financièrement aux différentes classes de découverte avec nuitées menées par les enseignants.

Afin de permettre à un plus grand nombre d'élèves d'accéder à ce type de projet au cours de leur scolarité, un cadre a été fixé permettant la validation en priorité des projets concernant :

- des classes qui n'ont pas vécu une action du même type l'année précédente ;
- des écoles qui ne sont pas engagées dans d'autres projets sur l'année en cours ;
- des actions qui feront appel autant que possible aux ressources de proximité.

L'école Michelet élémentaire a effectué un séjour de 3 jours à la Garette avec les élèves de CM1 et de CM2 afin de leur faire découvrir le patrimoine local ainsi que le milieu naturel propre au Marais Poitevin et avec l'objectif éducatif du vivre ensemble, du partage et de la construction d'un projet collectif.

Pour ce projet, il est proposé d'arrêter la participation financière de la Ville à 973,80 € conformément au tableau annexé.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la participation financière de la Ville de Niort d'un montant de 973,80 € au séjour organisé par l'école élémentaire Jules Michelet et autoriser son versement.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Signé

Lydia ZANATTA

Le Président de séance

Signé

Jérôme BALOGÉ

DEMANDE DE CLASSE DE DECOUVERTES AVEC NUITEES ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

	NB DE CLASSES	CYCLE/ CLASSE	NOM DU OU DES ENSEIGNANTS	PROJET	PERIODE	NBRE D'ELEVES	NBRE DE JOURS	NBRE DE JOURS ENFANTS	COUT TOTAL DU PROJET	AUTRES PARTENAIRES	SOLDE A LA CHARGE DES FAMILLES + VILLE	PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES	PARTICIPATION FINANCIERE DE LA VILLE
1	MICHELET ELEMENTAIRE												
	2	CM1, CM2		La Garete	du 3 au 5 juin 2026	50	3	150	5 564,39	2 564,39	3 000,00	2 026,20	973,80
	S/TOTAL					50	3	150	5 564,39	2 564,39	3 000,00	2 026,20	973,80
	TOTAL GENERAL					50	3	150	5 564,39	2 564,39	3 000,00	2 026,20	973,80